

Accidents de transport

Le député ne conviendra-t-il pas que ces députés n'ont pas eu le courage de se lever à la Chambre pour justifier leur décision à propos de la seconde piste de cet aéroport, et du recrutement des contrôleurs? Ils n'ont rien dit sur le programme brutal de recouvrement des coûts, qui compromet la sécurité et qui peut mener à l'extinction de l'aviation générale à long terme. J'aimerais qu'ils se lèvent au lieu de passer leur temps à se raconter des histoires drôles et des balivernes. La situation est à la fois triste et grave. J'espère que le député en parlera. Je sais qu'il est tout aussi touché que moi et qu'il aimerait les entendre exposer ce qu'ils entrevoient comme solution.

M. Rideout: Madame la Présidente, j'ai été extrêmement intrigué par la deuxième question du député. Je laisserai les députés qui me font face commenter, puisque le député les exhorte à justifier leurs actions irresponsables. Je préférerais en rester là quant à moi.

Je suis heureux de la question, car elle a trait aux réductions, aux hausses d'impôts et à toutes ces mesures qui forcent toutes les sociétés à se soucier tellement de leurs résultats financiers qu'elles finissent pas sacrifier la sécurité. C'est ce qui m'inquiète. J'ai vu cela se produire dans des municipalités. Je sais de quoi je parle. La sécurité est une dépense compressible. Elle passe en second. Comme VIA RAIL, Air Canada et d'autres entreprises cherchent maintenant à obtenir de meilleurs résultats financiers. Lorsqu'Air Canada sera privatisée et voudra que ses actions se comportent mieux, je crains que la sécurité ne soit sacrifiée sur l'autel de la rentabilité.

Au bout du compte, ce bureau aura beaucoup plus de travail à faire. Je pense qu'il devra enquêter sur un nombre bien plus considérable d'accidents. J'appuie entièrement ce que mon ami qui est à ma gauche a dit à cet égard.

Mme Mitchell: Madame la Présidente, j'aimerais poser une question au député de Moncton (M. Rideout). Étant donné qu'il vient de la côte est, il est probablement au courant de certains des problèmes qui nous préoccupent nous de la côte ouest. Tout particulièrement, je songe au port de Vancouver dont une partie est située dans la circonscription de Vancouver-Est.

Que je sache, le bureau est censé être composé de personnes nommées qui représentent les différents modes de transport, mais seulement une par mode. Le député pense-t-il que, dans une situation comme celle de Vancouver-Est, il soit possible au bureau de planifier

efficacement avec quatre secteurs de compétence et trois ou quatre différents modes de transport?

Le bureau pourra-t-il non seulement se pencher sur les crises majeures qui peuvent se produire, mais aussi les prévenir, ce qui est autrement plus important? Il se trouve que, à Vancouver-Est, il existe un point de transbordement pour les marchandises dangereuses. Celles-ci arrivent par chemin de fer et traversent le cœur de Vancouver-Est, un des secteurs les plus peuplés du centre de Vancouver, près du quartier chinois. Elles sont ensuite transbordées sur des navires et des péniches. Elles sont aussi transportées par avion. C'est une situation très dangereuse. Des marchandises dangereuses ont été déversées sur les rails par le passé. Certaines situations présentent de grands dangers. En outre, le conseil municipal de Vancouver nous a enlevé notre bateau-pompe, qui sert à combattre les incendies. Voilà une autre question au sujet de laquelle je voudrais que le gouvernement fédéral intervienne et fasse quelque chose.

Le danger s'accroît rapidement, compte tenu du transport qui augmente et des échanges entre hélicoptères et hydravions qui, selon un ami, se multiplient. En toute honnêteté, je ne crois pas, ni mes électeurs d'ailleurs, que ce projet de loi et le bureau proposé soient suffisants pour traiter tous les modes complexes de transport. Sans compter les autres protagonistes comme la ville de Vancouver, le district régional du Grand Vancouver et les administrations fédérales et provinciales. Je voudrais entendre les commentaires du député, car on lui a probablement fait part d'inquiétudes semblables venant de la côte est.

M. Rideout: Madame la Présidente, je partage les préoccupations de ma collègue. Lorsqu'on songe au nombre de secteurs différents qui relèvent du ministère des Transports, on se demande si un seul comité chargé de veiller à la sécurité dans tous ces secteurs peut vraiment faire son travail. On se demande, par ailleurs, si une équipe de cinq membres peut vraiment faire tout le travail. Dans l'Est, nous sommes tout aussi inquiets.

Je me souviens d'avoir entendu dire que l'on transportait des BPC dans la soute des avions d'Air Canada, ce qui risque de provoquer toutes sortes de catastrophes. Cela inquiète les citoyens de la côte est également. Nous connaissons une situation analogue dans le transport routier et ferroviaire qui se fait à partir des ports de Halifax et de Saint John. On transporte des marchandises dangereuses, ce qui risque de poser certains problèmes. Je le répète, nous craignons que le problème s'aggrave à